

RÉNOVATION DU HOME "LA PROMENADE" A DELEMONT

Nous avons pris récemment connaissance du projet de rénovation du Home "La Promenade" à Delémont consistant à démolir la chapelle ainsi que le bâtiment des Sœurs. Le but de ces transformations est de créer de nouvelles chambres pour personnes âgées à mobilité réduite. Le maître d'œuvre de ce projet est l'Hôpital du Jura qui dépend donc du canton du Jura et de ses citoyens.

Il est bien entendu nécessaire de créer ce genre de structures vu le vieillissement de la population et notre groupe y est favorable. Néanmoins, certaines questions nous font nous interroger sur le bon sens de certains aspects du projet tel que présenté.

Pour rappel, la cuisine et la cafétéria du home ont été entièrement refaites il n'y a pas 10 ans et sont encore parfaitement utilisables durant les 20 prochaines années. Dans le projet, il est prévu d'aménager une nouvelle cafétéria et nous comprenons donc que cela passe par la démolition de la cafétéria actuelle et le déplacement de la cuisine existante.

Actuellement, le Home "La Promenade" prépare des repas pour d'autres homes de la région. Ce ne sont pas moins de 120 repas qui sont préparés et facturés chaque jour. Cela permet ainsi de diminuer les charges et de "rentabiliser" au mieux les installations existantes. Cette solution est, du point de vue financier, bien meilleure que celle qui consiste à avoir dans chaque home une cuisine et du personnel pour préparer les repas. Une information téléphonique a été faite aux responsables des homes concernés pour les avertir qu'il n'y aurait plus de repas pour l'extérieur, ceci à partir du début des assainissements, la date n'étant pas encore fixée. À noter également que le dimensionnement de la nouvelle cuisine ne permettra plus à l'avenir d'assurer ce service pour les autres homes.

Lors de la conférence de presse, la direction a parlé de 2 possibilités de financement pour la réalisation de ces travaux :

1. Contracter un emprunt.
2. Conclure un contrat avec un investisseur.

Il semblerait que, dans tous les cas, les travaux seront réalisés par l'intermédiaire d'une entreprise générale. Pour rappel, les entreprises générales sous-traitent les travaux de construction à diverses firmes spécialisées dans chaque domaine. Ces sociétés ne peuvent en aucun cas être choisies par le maître d'œuvre. En effet, ici seul le prix compte et il n'est pas possible de favoriser la proximité ou la qualité des entreprises.

Si tous les éléments ci-dessus s'avèrent exacts, le groupe libéral-radical en est stupéfait. En effet, dans le secteur privé, personne ne se permettrait de démonter des installations qui ont à peine 10 ans et qui ne sont ni amorties ni vétustes. Seul l'Etat peut se permettre de telles pratiques et dépenser les deniers publics de cette manière nous laisse songeurs.

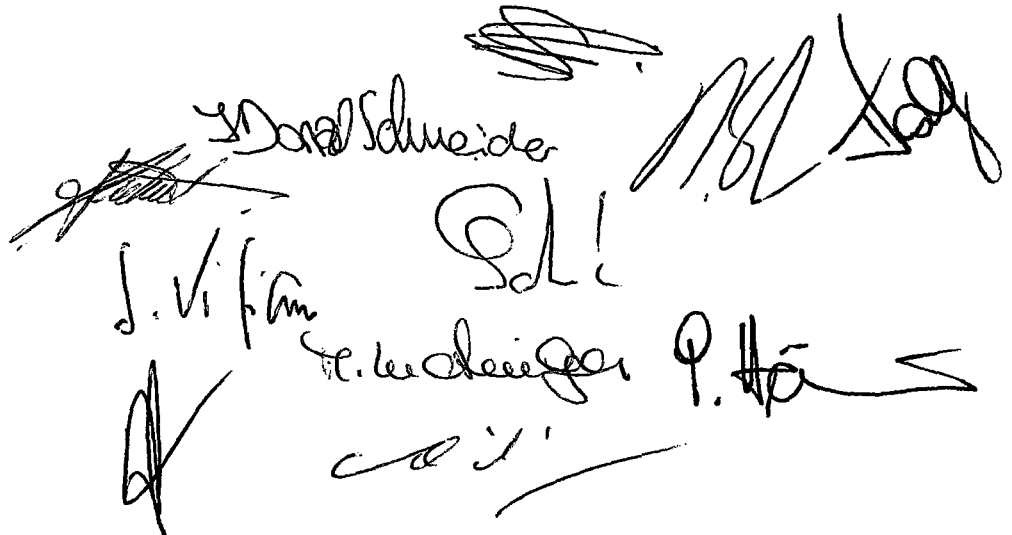
De plus, le fait de vouloir faire intervenir une entreprise générale ayant son siège principal dans un autre canton nous semble très maladroit vis-à-vis des entreprises jurassiennes, entreprises qui sont également compétentes dans les domaines concernés, et cela d'autant plus que nous vivons une période difficile.

Le groupe libéral-radical soumet donc au Gouvernement les questions suivantes :

1. Quel regard le gouvernement pose-t-il sur ce projet ?
2. Est-il juste que le démontage de la cafétéria et de la cuisine est prévu dans le projet ? Si oui, quelle appréciation le gouvernement porte-t-il sur la diminution des rentrées financières liées à la suppression de la préparation de repas pour d'autres homes ainsi que sur la fin de cette collaboration entre différents établissements de la région ?
3. L'estimation du coût du projet est très élevée. Comment l'hôpital du Jura entend-il faire face à ces dépenses ?
Vu l'acceptation par le parlement de la motion 909, le gouvernement va-t-il d'ores et déjà demander à l'hôpital du Jura d'intégrer les services concernés dans le projet ?
4. Est-il vrai que le maître d'œuvre souhaite réaliser les travaux par l'intermédiaire d'une entreprise générale et si oui, le gouvernement est-il conscient que tous les travaux risquent d'être réalisés par des firmes externes au canton ?
5. Quel montant l'état va-t-il investir dans ce projet ?
6. Quelle est la marge de manœuvre du canton dans ce dossier, autant sur le contenu du projet que sur la manière de le mener à bien (entreprise générale, etc.) ?

Delémont, le 1er juillet 2009

Groupe PLR :
Samuel Miserez



Handwritten signatures of the PLR group members, including names like Daniel Schneider, J. Vifian, and P. H. The signatures are written in black ink and are somewhat stylized.